

Avis voté lors de l'Assemblée plénière du 9 janvier 2013

Efficacité énergétique : un gisement d'économies ; un objectif prioritaire

Déclaration du groupe de la CGT-FO

Le groupe FO tient à souligner la qualité de l'avis soumis à notre discussion et à insister sur l'importance de l'association, qui a été voulue par les rapporteurs, de l'ensemble de la section à ce travail.

Lancé en février 2012 dans un contexte où ce sujet pouvait paraître peu porteur à bon nombre d'entre nous, ce travail arrive aujourd'hui à point nommé pour nourrir les réflexions sur l'énergie qui ont été lancées depuis lors par le gouvernement.

En préalable, le groupe FO tient à souligner, comme le fait l'avis, l'importance de la distinction entre efficacité et sobriété si souvent confondues. Cette différence est essentielle car l'efficacité, c'est une consommation d'énergie moindre avec le même niveau de confort, tandis que la sobriété implique pour beaucoup de ses défenseurs une réorganisation des modes de vie et une logique de décroissance, source d'inégalités pénalisant les couches sociales les plus nombreuses et les moins favorisées.

Dans ce contexte ainsi précisé, l'avis formule différentes propositions intéressantes, et fait un point complet de la situation sans rien cacher des difficultés pour atteindre les objectifs gouvernementaux, particulièrement dans le résidentiel. Le groupe FO tient notamment à souligner combien la nouvelle augmentation de la TVA sur les travaux de rénovation est un contre-signal, par rapport à un discours qui se veut offensif. Le groupe FO tient aussi à pointer l'importance de l'effort de formation des professionnels qui doit s'amplifier et la nécessité d'orienter, prioritairement, les aides vers les logements les plus énergivores. Le groupe FO veut enfin mentionner l'émergence de plus en plus forte de l'efficacité active qui offre de réels gains d'efficacité énergétique pour des temps de retour moindres.

Le groupe FO tient également à marquer son accord avec les préconisations financières de l'avis : l'affectation d'une partie des sommes de la Banque publique de l'investissement pour l'efficacité énergétique, la mise à l'étude rapide d'un fonds de solidarité pour l'économie énergétique - qui serait beaucoup plus efficace que les certificats d'économie d'énergie - le montage d'opérations de tiers investissements, sont autant de propositions qui vont dans le bon sens et qui pourraient conforter l'emploi dans un secteur qui a beaucoup souffert.

Le groupe FO veut aussi insister sur les propositions de l'avis concernant la précarité énergétique : l'augmentation du nombre des bénéficiaires et du niveau des tarifs sociaux pour l'électricité et le gaz ; la nécessité que tous les citoyens en précarité bénéficient d'une aide quel que soit leur type de chauffage sont aujourd'hui essentielles. Pour autant, le groupe FO continue à considérer que l'énergie n'est pas un bien comme les autres, et que l'État ne peut réduire son intervention sur les tarifs à la protection des plus démunis. C'est bien l'ensemble des usagers qui doit bénéficier des efforts faits par la

Nation depuis la Libération dans l'électricité et le gaz. C'est pourquoi, le groupe FO considère qu'il est nécessaire de remettre en cause les directives européennes de déréglementation de l'électricité et du gaz qui ont fait la preuve de leur inefficacité. C'est aussi pourquoi le groupe FO est opposé à la proposition de loi créant une tarification progressive de l'électricité et du gaz, qui tourne le dos aux principes du service public républicain.

Enfin, le groupe FO veut mentionner que des gisements d'efficacité énergétique existent particulièrement dans l'industrie, ce qui est justement mis en valeur dans l'avis.

Pour toutes ces raisons et sous le bénéfice de ces observations, le groupe FO a voté l'avis.